



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

Communiqué de presse - 4 octobre 2016

Didier BOUVELLE, nouveau secrétaire général du CCCA-BTP, le réseau de l'apprentissage BTP

Didier Bouvelle, 53 ans, est le nouveau secrétaire général du CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics). Il succède à Marcel Marmatel, qui était secrétaire général depuis 1998.

Diplômé de l'ESCP et fort d'une grande expérience en management d'équipes, gestion de projet, analyse stratégique et accompagnement au changement, Didier Bouvelle se définit volontiers comme un « manager stratégique » capable de relier durablement performance stratégique, opérationnelle et sociale. Cette expertise du changement augure de la prochaine évolution du réseau de l'apprentissage BTP sous le signe d'un renouveau synonyme de développement.

Son parcours professionnel

Didier Bouvelle démarre sa carrière dans le contrôle de gestion, domaine qu'il exerce dans un premier temps dans le secteur privé (multinationale, PME).

En 1989, il rejoint la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val d'Oise - Yvelines (CCIV), première CCI de France dans le domaine de la formation des jeunes par l'apprentissage. Après avoir occupé les fonctions de directeur du budget et du contrôle interne, Didier Bouvelle assure pendant dix ans la direction de quatre centres de formation d'apprentis, dont un CFA universitaire spécialisé dans le développement durable. Il profite de cette période pour initier de nombreux partenariats innovants, tant avec le secteur privé qu'avec le milieu universitaire et l'Éducation nationale.

En 2011, à l'aube de la mise en œuvre de la réforme du réseau consulaire amenant à la fusion des deux plus importantes CCI de France (plus de 5 000 collaborateurs), il est nommé directeur général adjoint en charge des ressources humaines et des systèmes d'information de la CCIV et a pour principale mission de piloter, avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), le plan de transformation ressources humaines amenant à la fusion.

En janvier 2013, il prend la direction de la Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines, entité qu'il construit de toute pièce dans le cadre des schémas sectoriels de la nouvelle Chambre de commerce et d'industrie de la région Paris Île-de-France.

Parallèlement, il enseigne en milieu universitaire aux étudiants de master la stratégie et la dynamique des organisations. Il occupe ce poste jusqu'à son arrivée au CCCA-BTP.



Le mot de Didier Bouvelle : « Je suis très honoré de la confiance que m'accorde le conseil d'administration pour diriger le CCCA-BTP et relever les défis qui se présentent à nous. Je suis également très fier de rejoindre un réseau riche d'une histoire de plus de 70 ans d'innovation et bénéficiant d'un maillage territorial unique en France. Dans le cadre de la politique de formation professionnelle initiale et continue des partenaires sociaux de la branche du BTP, c'est bien un nouveau cap pour une nouvelle ambition que nous devons entreprendre. Le conseil d'administration peut compter sur mon plein engagement et celui de l'ensemble de mes équipes pour mettre en œuvre ses orientations stratégiques. Les importantes mutations que connaît la formation professionnelle, et particulièrement dans le secteur du BTP, nous imposent de nous adapter en permanence pour mieux les accompagner et surtout les anticiper. Nous allons

résolument et collectivement, avec l'ensemble de notre réseau de l'apprentissage BTP, initier une nouvelle dynamique de développement et d'innovation des CFA du BTP. L'innovation est l'une des clés de notre réussite. Nous devons plus que jamais être et rester aux avant-postes des évolutions pédagogiques, technologiques et organisationnelles, pour offrir aux jeunes et aux entreprises du bâtiment et des travaux publics un bouquet de services de premier plan. Sous l'impulsion de notre conseil d'administration, c'est tout le sens de l'action que j'entends mener pour assurer la qualité et la performance de notre activité. »

Le CCCA-BTP, Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics, est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il met en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux de la branche. Le CCCA-BTP anime, coordonne et contribue au financement du réseau de l'apprentissage BTP, avec 118 centres de formation d'apprentis (CFA) du BTP. Numéro un de l'apprentissage en France, le réseau des CFA du BTP présente une offre de formation dans 27 métiers du BTP, du CAP au diplôme d'ingénieur. Il affiche 80 % de réussite aux examens.

>> www.ccca-btp.fr / www.apprentissage-btp.com

Service de presse du CCCA-BTP : Patricia Desmerger
Tél. : 06 07 47 34 77 - 01 42 02 45 44 - patricia.desmerger@orange.fr